

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-et-un, le 4 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 28 janvier 2021, s'est réuni à huis clos à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky Lesaulnier, Maire.

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - M. DRUMARE – Mme LEFEVRE – M. TOURAINE, adjoints -
M. LOSIER - Mme GUEHL – Mme PAUTRE - Mme DAHINDEN — Mme CHAPRON –
M. DELABARRE – M. LEGAY — M. COLAS – Mme LEMOINE - conseillers municipaux,

ABSENTS EXCUSÉS :

M. HAROU (donne pouvoir à M. LOSIER)
Mme PERDRIX (donne pouvoir à M. LESAULNIER)

Secrétaire de séance :

Mme DAHINDEN

**DB2021-13 PROPOSITION D'OFFRE DE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE
L'INGENIERIE27 DU DEPARTEMENT DE L'EURE POUR L'AMENAGEMENT DU
CENTRE BOURG ET DE LA VOIE DOUCE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil le projet d'aménagement du centre bourg et la création de la voie douce en partenariat avec l'ingénierie 27 du département de l'Eure. Pour la mission de maîtrise d'œuvre, le montant des frais à s'acquitter est de 32 288.40 € TTC. **Le conseil donne à l'unanimité son accord à l'acquittement de cette somme. Elle sera inscrite au budget 2021 au compte 2031, les travaux découlant de l'étude ne seront pas amortis.**

Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.

Le maire, Jacky LESAULNIER

